

Méthodologie de recherche 2

1. Caractéristiques du module

Code : S.DI.SO.2011.F.23

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2023-2024

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 5

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module facultatif
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules **MR1** Pas de prérequis Autres :

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé.*https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdfLoi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

Rôles majeurs exercés

Rôle d'expert-e Rôle de leader Rôle d'apprenant et de formateur-trice
 Rôle de communicateur-trice Rôle de promoteur-trice de la santé Rôle de professionnel-le
 Rôle de collaborateur-trice

Compétences principales

- A5 : Elles initient les interventions basées sur les connaissances scientifiques actuelles et guident des individus ou des groupes de population spécifiques à adapter leur comportement alimentaire à leurs besoins individuels ou aux exigences thérapeutiques.
- D2 : Elles mettent en œuvre des mesures d'assurance qualité et de sécurité dans le domaine la nutrition et de diététique, sur la base de concepts et de procédures existants et contribuent à leur perfectionnement.
- F2 : Elles identifient les besoins en recherche dans le domaine de la nutrition et de la diététique, contribuent à la résolution de questions de recherche et, sur la base de leur expérience clinique, contribuent à la transposition efficace de leurs résultats dans le conseil nutritionnel et la pratique thérapeutique.
- G3 : Elles portent un regard réflexif sur leurs activités professionnelles et sur leur rôle de diététicien dans la pratique professionnelle et interprofessionnelle. Elles les enrichissent en échangeant avec d'autres spécialistes et par des activités ciblées de formation continue.

Objectifs généraux d'apprentissage

- Expliquer et appliquer des notions de base en méthodes quantitatives : étapes d'une recherche, construction et validation d'un questionnaire (psychométrie), conception d'une base de données.
- Connaître et appliquer des notions de base en méthodes qualitatives : entretien et analyse de contenu.
- Connaître les principales études épidémiologiques en cours et critiquer les différentes méthodes de recueil de données alimentaires.
- Analyser de manière descriptive puis critiquer la littérature scientifique, particulièrement au niveau des méthodes utilisées.
- Choisir un thème de TBSa sur une thématique définie par un enseignant ou concevoir son thème de TBSa, et construire une question de recherche.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Méthodes en recherche quantitative : notions de psychométrie, construction de questionnaires, construction d'une base de données
- Méthodes en recherche qualitative : conduite d'un entretien et analyse de contenu
- Familiarisation avec les méthodes en épidémiologie nutritionnelle : outils, études suisses et étrangères, biomarqueurs nutritionnels
- Lecture critique approfondie lors de journal-clubs
- Choix et définition d'un thème de TBSc

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours théoriques et activités en présentiel et à distance
- Lectures d'article scientifiques et exercices
- Ateliers pratiques et séminaires
- Travail dirigé

Exigences de fréquentation :

Un taux de présence de 80% est exigé dans ce module. En cas de taux de fréquentation inférieur, l'étudiant-e n'est pas autorisé-e à se présenter à l'examen écrit « Méthodologie de recherche 2 ».

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

- A. Un examen écrit (coef 2)
- B. Un travail dirigé en méthodes qualitatives défendu au cours d'un oral de validation (coef 1)

- Période : période de validation du semestre de printemps – en principe semaines 27-28

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base de la moyenne calculée à partir des notes locales obtenues aux points A et B ci-dessus en tenant compte des coefficients indiqués.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx au module (entre 3.5 et 3.9) au module Pas de remédiation

- Si l'examen écrit (A) est insuffisant (note inférieure à 3.95): un nouvel examen sera fait.
- Si le travail dirigé (B) est insuffisant (note inférieure à 3.95): un complément portant sur les lacunes sera demandé.

- Période : en principe semaine 34

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

En cas de répétition du module, les modalités, exigences, conditions de réussite et période font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

Se référer au syllabus

8. Responsable de module

Responsable : Isabelle Carrard

Enseignants : Se référer au syllabus

Descriptif validé le 22.01.2024 par

Pasqualina Riggillo
Responsable de la filière